



**DATE LIMITE DE DEPÔT
DU DOSSIER LE 23/09/2022**

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
Date de réception :

N.B. : Pour les familles ayant plusieurs enfants concernés, établir un dossier par enfant.

**AIDE À LA RESTAURATION
FORMULAIRE DE DEMANDE – 2022-2023**

Le dispositif permet d'aider les familles les plus modestes à la restauration scolaire pour leurs enfants boursiers ou non,
vous êtes non imposable (avis de situation déclarative 2022 sur les revenus 2021),
vous pouvez demander à bénéficier de l'Aide Régionale à la Restauration

Lycée Polyvalent Jean Jaurès – Saint-Affrique (12400)

Situation de l'élève

NOM et Prénom de l'élève : **Classe :**

Situation des parents

► **NOM et Prénom du père :**

Adresse :

Téléphones père (fixe et portable) :

Adresse mail :

► **NOM et Prénom de la mère :**

Adresse :

Téléphones mère (fixe et portable) :

Adresse mail :

Conditions à remplir -

Liste des pièces à fournir au dos du document

Boursier 2022-2023 :

OUI ☐ NON ☐

Situation fiscale : paiement de l'impôt sur les revenus 2021 :

OUI ☐ NON ☐

Situation familiale difficile (perte d'emploi, séparation, décès, autre... nécessitant des justificatifs et / ou un rapport circonstancié de l'assistante sociale scolaire) :

OUI ☐ NON ☐

Jeune sous tutelle (joindre le jugement) :

OUI ☐ NON ☐

Jeune sous la responsabilité de l'Aide Sociale à l'Enfance
(joindre la décision) :

OUI ☐ NON ☐

Demande

Demande à bénéficier de l'aide à la restauration pour l'année 2022-2023.

A, **le**

Nom Prénom : **Signature,**

AIDE REGIONALE À LA RESTAURATION

PIÈCES JUSTIFICATIVES COMPLÉMENTAIRES

À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU FORMULAIRE DE DEMANDE
ANNÉE 2022-2023

AIDE REGIONALE À LA RESTAURATION SCOLAIRE

- Avis de situation déclarative 2022 sur les revenus 2021 (à fournir obligatoirement)
- Dernière attestation de paiement CAF ou MSA sur laquelle doit apparaître le détail des différentes prestations, leur montant et le nom des enfants pris en compte pour le calcul des droits
-

Selon votre situation (pièces mentionnées dans la rubrique « Conditions à remplir ») :

- Séparation ou divorce : copie du jugement de divorce, de l'ordonnance de non-conciliation, ou de tout autre document attestant d'une procédure engagée de séparation/divorce
- Décès : copie du certificat de décès
- En cas de perte substantielle de revenus, de perte d'emploi : copie des 3 derniers bulletins de salaire de chaque parent, dernière attestation Pôle Emploi, tout document justifiant d'une diminution de ressources
- Jeune sous tutelle : copie du jugement
- Jeune sous la responsabilité de l'Aide Sociale à l'Enfance : copie de la décision

Attention

Merci de joindre uniquement des copies de vos pièces justificatives. Ces copies doivent être faites par vos soins.

Si vous établissez plusieurs demandes, merci de fournir les documents nécessaires pour chaque dossier.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ÉTUDIÉ